

# L'Automobile Club Association prône la bonne cohabitation entre auto et vélo

Suite à la déclaration du Ministre des Transports Frédéric Cuvillier sur sa volonté de développer la pratique et l'utilisation du vélo dans les transports et de donner la possibilité aux maires de limiter la vitesse à 30 km/h (au lieu de 50 km/h) dans l'ensemble de leur commune, l'Automobile Club Association (ACA) - principale organisation de défense des automobilistes et des usagers de la route - souhaite préciser quelques points visant à mettre en œuvre une cohabitation intelligente et responsable entre automobilistes et cyclistes.

*« Nous sommes tout à fait d'accord avec la volonté du Ministère de favoriser ce moyen de transport, tout en préservant la cohabitation entre les automobilistes et les cyclistes. Il faut éviter le risque de clivage entre eux et même aller au-delà en respectant aussi les autres moyens de transport. Le développement de la pratique du vélo ne doit pas se faire au détriment volontaire des automobilistes. Quant à verbaliser le stationnement de véhicule sur les pistes cyclables, celui-ci est déjà pratiqué, le but est davantage d'en renforcer le contrôle. Enfin, l'abaissement généralisé de la vitesse n'est pas une solution pour améliorer la cohabitation entre usagers pas plus que pour améliorer la Sécurité Routière. »* déclare **Didier Bollecker, Président de l'Automobile Club Association.**

Selon l'ACA, qui s'oppose à un abaissement généralisé de la vitesse de 50 à du 30 km/h, il convient néanmoins d'adapter la vitesse à des endroits stratégiques en termes de sécurité, notamment aux abords des écoles, des centres villes, etc. ..., pouvant alors être aménagés en zones 30 par exemple.

*« L'important est de sensibiliser aux règles du code de la route qui s'appliquent à l'ensemble des usagers afin d'en préserver une cohabitation harmonieuse. »* conclut **Didier Bollecker.**